

— LANCEMENT DE SAISON ESTIVALE été 2026

Une saison qui *se prépare* ensemble.

La matinée du 27 juin s'est déroulée en deux temps — un petit-déjeuner de lancement, ouvert à l'ensemble des socio-professionnels, puis un comité stratégique en cercle plus restreint. Ce compte rendu suit cet ordre : il restitue d'abord le petit-déjeuner, puis le comité, afin que celles et ceux qui n'ont pu venir y retrouvent l'essentiel, et que les participants y reconnaissent ce qui s'est dit.

DATE	LIEU	TEMPS	SAISON
27 juin Samedi matin	Salle polyv. puis salle du conseil	2 Petit-déj · comité Stratégique	Été Ouverture

PARTIE 1

Le petit-déjeuner de lancement.

Réunis à la salle polyvalente, les maires des deux communes, la SPL et l'Office de Tourisme ont dressé le panorama de l'été à venir — la vie des communes, les travaux, les services nouveaux, puis l'ensemble des animations. L'échange avec la salle a clôturé ce temps.

La vie des communes ce printemps

Crest-Voland : habitat, familles et école

- L'habitat permanent reste prioritaire : un programme se prépare sur le secteur de l'OAP 3 « sous le village ». Les trois terrains sous l'école ont trouvé preneur — une maison construite cette année, une autre l'an prochain — et des appartements se libèrent, avec une demande soutenue.
- **L'école** conserve ses deux classes à la rentrée, avec quatre entrées pour neuf départs — un équilibre précieux, nourri par l'arrivée de familles.
- **La nouvelle garderie**, en construction face à l'ancienne école, sera livrée en décembre (douze places permanentes). L'actuelle deviendra une garderie touristique pour les familles venues skier, selon des modalités encore à préciser.

Cohennoz : projets et continuité

- **Sur onze élus**, neuf nouveaux ont repris les dossiers sans changement d'orientation.
- **Parmi les projets** : l'aménagement ludique du plan d'eau du Cernix et, possiblement l'an prochain, un pump track vers la place du Cernix. La collaboration entre les deux communes se poursuit au bénéfice de la station.

Le Tour Auvergne-Rhône-Alpes, une réussite collective

L'arrivée d'étape du 12 juin a laissé d'excellents retours. Les maires ont remercié l'ensemble des équipes mobilisées : agents municipaux des deux communes, services techniques — dont ceux d'Ugine, venus prêter et monter le chapiteau —, hôtesses d'accueil et Office de Tourisme. Une réussite qui n'a tenu qu'à l'engagement de tous.

Les travaux de l'été.

Les travaux de l'été

Sur tous les chantiers, le principe est le même : avancer pendant l'été tout en limitant la gêne, et rendre les abords propres avant la pleine fréquentation.

Sécurisation forestière et plateau du Lachat

- **Travaux forestiers** : la sécurisation des abords des remontées et des chemins (arbres secs) s'interrompt pour l'été et reprendra en septembre, le temps d'évacuer les derniers arbres.
- **Terrassement de la télécabine** : les camions circuleront encore en tout début juillet, à cadence réduite, puis s'arrêteront. Plus aucune circulation de chantier sur le plateau du Lachat durant l'été. Reprise fin août-début septembre

pour la mise en place finale et le réensemencement complet du plateau.

Voirie et cheminements

- **Gravillonnage (Crest-Voland)** : reprises ponctuelles sur les routes des Jeux Olympiques, de la Grange et de Bel Avoine, suivies d'un balayage. Merci de signaler à la mairie tout amas resté sur la chaussée.
- **Enfouissement des réseaux (Cohennoz, secteur des Panissats)** : chantier important sur la voie reliant le chef-lieu au Cernix nécessitant une fermeture totale de la route (voir horaire de fermeture ci-dessous). Pour les piétons et les VTT, nous essayeront de mettre en place des passages sécurisés.

Secteur des Panissats – route fermée de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Le passage pourra rester possible par moments, mais il s'agit d'un chantier : merci de respecter les consignes des entreprises et de ne prendre aucun risque, à pied comme à vélo.

- **Tour du Lachat à mi-pente** : un nouveau tracé piéton et VTT vient d'être ouvert, de la prise des eaux vers la Tour du Pin puis le plateau, dans le respect des usages agricoles.

Le lac du Lachat

Sa gestion est confiée à l'association de pêche. La commune réalimentera le plan d'eau en truites avant le 14 juillet, puis vers la mi-août.

La télécabine ouvre pour l'été.

Pour sa première saison estivale, la télécabine facilite l'accès au plateau : on y monte avec un vélo, une poussette, et elle ouvre l'accès aux personnes à mobilité réduite. Elle dessert le lac, les restaurants et les sentiers du Mont-Lachat.

OUVERTURE	HORAIRES	FERMÉ	TARIFS
5 juill. → 23 août	9 h 45 13 h / 14 h-17 h	Samedi toute la saison	7 € / 5 € adulte / enfant

- **Tarifs** : 7 € adulte, 5 € enfant. Gratuité avec le forfait saison (valable l'été) et pour les moins de 5 ans ; réduction Club Pass.
- **Réensemencement** : les abords bénéficient de semences fourragères endémiques choisies

avec les agriculteurs, qui poussent plus lentement qu'un gazon ordinaire.

- **Chiens** : acceptés sur certaines cabines, dans un compartiment fermé prévu à cet effet (modalités auprès de la SPL).

Les navettes, un service à faire vivre.

- **Liaison Albertville-Val d'Arly** : rétablie avec deux allers-retours par jour — l'un tôt le matin, l'autre calé sur l'arrivée des trains à la mi-journée.
- **Navette nature** reliant les Aravis aux Saisies en passant par la station.
- **Document horaire** disponible en nombre à l'Office de Tourisme, à diffuser largement.

Ces navettes ne tiendront dans la durée que si elles sont utilisées : c'est à la fréquentation de cet été que se jouera leur maintien l'an prochain.

Pour soutenir la fréquentation, des animations à bord — théâtre, musique — sont prévues à certaines dates. Et surtout, nous comptons sur vous pour diffuser l'informations à tous.

Les animations et les rendez-vous de l'été.

L'Office de Tourisme Intercommunal a présenté une saison dense, sur la station-village comme à l'échelle du Val d'Arly. Le programme détaillé sera distribué dès parution, et déposé chaque vendredi chez les commerçants.

À Crest-Voland-Cohennoz

- **Pickleball** : terrain réaménagé, sets disponibles à l'Office, animations tout l'été.
- **Marchés artisanaux** : 16 juillet au Cernix, 13 août à Crest-Voland — ateliers SITOM et Réserve naturelle, initiations danse et Zumba, musique.
- **Soirées musicales du Moulin Ainoz** : une en juillet, une en août.
- **Cinéma plein air « Sous les étoiles »** : projections à pied en juillet et août, dès 21 h.
- **Familles** : retour de Guignol, ateliers carton, animations enfants.

Les commerçants sont invités à transmettre leur programme à l'Office pour intégration à l'agenda.

À l'échelle du Val d'Arly

- **MB Race** — à la Giettaz — plusieurs milliers de coureurs.
- **« La Tête de mule »** — 7 juillet — spectacle jeune public, secteur Mont-Lachat.
- **Festival d'Arly** (musique classique) — du 15 juillet au 15 août, dans les églises du Val d'Arly.

- **Premier marché artisanal** — 16 juillet, de 10 h à 19 h.
- **Feu d'artifice intercommunal & bal des pompiers** — à Crest-Voland.
- **« Jazz en bouche »** — 16^e édition, juillet.
- **Fête du Plan d'eau** — 19 juillet, à Flumet.
- **Festival TV8 Mont-Blanc** (2^e éd.) — direct chaque soir à 18 h 30 ; parcours sensoriel, ateliers, spectacles, apéro de clôture.
- **Bandscamp** — du 27 au 30 juillet — stage de guitare gratuit et concerts chaque soir.
- **Fête du Vieux Fours** — 1^{er} et 2 août.
- **Val d'Arly Explore Film Tour** — 5 août, place du Bouloz à Crest-Voland — films de montagne primés.
- **Marché artisanal (2^e)** — jeudi 13 août, à Crest-Voland.
- **Fête des alpagistes de la Giettaz** — 14 août.
- **MBX Tour** — première quinzaine d'août.
- **Fête de l'attelage** — 23 août, à Flumet.
- **La Grande Odyssée** — 23 août.
- **Trail de la Giettaz** — 30 août — clôture de la saison estivale.

Toutes les informations sont en ligne, et l'Office de Tourisme reste ouvert tout l'été.

Les questions des socio-professionnels.

Les questions posées lors de l'échange sont restituées ci-dessous, avec les réponses apportées et, lorsqu'elles existent, les pistes ouvertes. Le devenir de l'accès au plateau du Lachat, abordé à plusieurs reprises, ouvre cette série.

L'accès à la route du plateau du Lachat va-t-il évoluer ?

- **Aucune fermeture cet été.** Les travaux en cours et le calendrier ne permettaient pas d'engager une démarche sérieuse dès cette saison. La route reste ouverte cet été.
- **Une évolution qui se prépare, pour deux raisons.** La protection de la ressource en eau d'abord : le captage qui alimente Crest-Voland se situe sur cette zone classée, soumise à étude d'impact pour le moindre aménagement. La cohérence d'un site sommital ensuite, désormais desservi par une télécabine, où la circulation automobile entre en tension avec la tranquillité des lieux.
- **Aucune restriction sans contrepartie.** Toute évolution s'accompagnera de nouveaux services. Un projet d'amélioration du plateau est conduit avec les deux communes, l'Office et plusieurs bureaux d'études, dans le cadre du label Famille Plus — pensé sur cinq à six ans, avec une meilleure liaison entre le plateau et le village et des aménagements familiaux. Des tarifs adaptés pour les visiteurs montant déjeuner au lac font partie des échanges avec la SPL.
- **Une concertation citoyenne à l'automne.** Plutôt qu'une décision arrêtée puis annoncée, la commune fait le choix d'une véritable concertation, construite en plusieurs temps : une note diffusée dans l'été invitant chacun à faire remonter ses idées ; une réunion publique en septembre, conviviale, où les idées sont notées et où se constitue un groupe de volontaires ; un comité de travail mixte réunissant des représentants de chaque sensibilité de la commune, avec les deux communes en chapeautage ; une décision finale prise par les communes, éclairée par ce travail et tenant compte de la part financière à assumer.
- **Plusieurs pistes déjà évoquées.** Les modalités restent ouvertes — de la régulation par barrière à une signalétique adaptée, en préservant les passages nécessaires aux commerçants, aux agriculteurs et aux usages particuliers. L'objectif partagé est un équilibre juste, qui protège le site tout en garantissant à chacun la possibilité d'en profiter.

Chacun pourra apporter sa pierre à l'édifice : une mesure pensée à plusieurs a plus de chances d'être juste — et d'être comprise.

Les tarifs de la télécabine prévoient-ils des facilités pour les familles ?

Au-delà des tarifs unitaires (7 € adulte, 5 € enfant), plusieurs facilités existent déjà : gratuité pour les détenteurs du forfait saison, valable l'été sur la télécabine, gratuité pour les moins de cinq ans, réduction pour les porteurs du Club Pass. Plusieurs participants ont relevé que, pour une famille avec enfants, des montées répétées représentent vite une dépense conséquente. Des suggestions ont été formulées pour y répondre — un « pack famille », l'intégration de la montée dans une formule de

séjour « tout compris » associée à la location, ou un tarif récurrent de type journée ou semaine. Dans le même esprit, l'idée d'un « pass mobilité » articulant les navettes nature, gratuites cette saison, et la télécabine permettrait de faciliter les déplacements sans voiture. Ces pistes seront mises à l'étude avec la SPL, sachant que certaines supposent un accord entre stations, comme il en a déjà existé.

L'accès au domaine nordique depuis la télécabine peut-il être amélioré ?

Le cheminement entre le sommet de la télécabine et les pistes de fond reste peu commode pour les

skieurs débutants, plus à l'aise pour les pratiquants confirmés. Des casiers ont été installés au sommet. La création d'un accès facilité, jusqu'à un point de départ praticable, fait partie des améliorations envisagées.

Que faire lorsqu'un sentier est mal balisé ?

Le balisage a souffert des travaux du printemps, et certains marcheurs peinent à s'orienter. La marche à suivre est simple : photographier l'endroit concerné et l'envoyer à l'Office de Tourisme, qui le transmet, via une application dédiée, au gestionnaire des sentiers. Une vérification intervient généralement dans les quarante-huit heures.

Peut-on créer de nouveaux sentiers ou de nouvelles activités sur le plateau ?

La marge est réelle, mais encadrée. La commune n'est propriétaire que de la partie haute du plateau, les terrains inférieurs relevant du domaine privé, ce qui suppose des accords de passage. La zone étant fortement protégée, tout aménagement doit composer avec les prairies de fauche et les milieux naturels. Une piste de vélo familiale est à l'étude, avec l'appui d'une étude de faisabilité financée par l'État via la préfecture de Savoie.

Une borne d'eau est-elle prévue en haut du plateau ?

Les socio-professionnels sont régulièrement sollicités pour de l'eau, notamment par les visiteurs en camping-car. Il n'existe pas aujourd'hui de borne accessible aux véhicules sur le plateau, celle du lac n'étant pas reliée à un accès carrossable. La commune étudie, pour l'an prochain, l'installation d'une ou deux bornes à paiement par carte — utiles aux visiteurs comme aux agriculteurs.

Des emplacements seront-ils aménagés pour les camping-cars ?

La position des élus est prudente. Ces emplacements mobilisent un espace important pour une fréquentation limitée et soulèvent des difficultés de gestion, en particulier sur la durée des séjours. Aucune aire dédiée n'est prévue. En été, le parking de la Logère peut accueillir ponctuellement quelques véhicules.

Les animaux sont-ils admis dans la télécabine et les navettes ?

Pour la télécabine, une évolution intervient cette saison : les chiens seront acceptés sur certaines cabines, dans un compartiment fermé prévu à cet effet. La mesure répond à un impératif de sécurité, en cas d'incident ou d'évacuation pendant la montée, et vaut quel que soit le gabarit de l'animal ; les modalités précises sont à demander à la SPL. Pour les navettes nature d'Arlysère, les chiens sont acceptés tenus en laisse, quelle que soit leur taille.

Existe-t-il des lieux de bivouac sur la station et le Val d'Arly ?

La demande porte sur la possibilité d'accueillir des bivouacs, notamment pour des camps, sur la station comme à l'échelle du Val d'Arly. L'offre demeure aujourd'hui très limitée, et la compétence relève des communes, non de l'Office de Tourisme. Toute réflexion devra par ailleurs composer avec les espaces protégés du secteur et les risques de foudre lors d'orages — le camping sauvage étant proscrit dans la Réserve naturelle de la tourbière des Saisies-Beaufortain-Val d'Arly. La création de petites zones réparties sur le territoire est identifiée comme un point à réétudier.

L'accès des groupes aux navettes est-il possible ?

Les groupes d'une dizaine à une quinzaine de personnes peuvent emprunter les navettes sans difficulté, ces véhicules disposant de cinquante places. Il n'existe pas d'arrêt spécifique aux groupes : il convient de se présenter aux arrêts indiqués au programme. Certaines dates donneront lieu à des animations à bord, qui réduiront ponctuellement la capacité disponible.

Où en sont les trottoirs inachevés de la traversée du village ?

Deux tronçons restent à réaliser, faute d'accord foncier sur ces emprises ; les procédures suivent leur cours et leurs délais ne dépendent pas de la commune. La quasi-totalité du cheminement a pu se faire à l'amiable. Le projet vise un parcours continu jusqu'au carrefour de Bel Avoine et des Saisies, prolongé par les aménagements de cohabitation en direction du Sauzier.

PARTIE 2

Le comité stratégique.

Réuni à la suite du petit-déjeuner, en salle du conseil et en cercle plus restreint, le comité stratégique a ouvert un échange de fond sur la manière de préparer les saisons et de faire vivre le village. Les orientations qui s'en dégagent sont moins des décisions définitives que des méthodes de travail que les communes souhaitent installer. Le sujet de l'accès au plateau du Lachat, qui y a aussi été abordé, est traité plus haut, dans les questions des socio-professionnels.

Mieux préparer les saisons : une question de calendrier

- **Le constat.** Les décisions se prennent trop souvent dans l'urgence, faute d'anticipation : en attendant le printemps pour préparer l'été suivant, on perd presque une année.
- **L'orientation retenue.** Organiser dès le début de l'automne une réunion de bilan et de préparation — tirer les enseignements de la saison écoulée pendant qu'ils sont vifs, puis préparer la suivante.
- **L'effet recherché.** Lancer à temps les travaux d'automne et communiquer tout l'hiver sur les rendez-vous de l'été, car le visiteur décide souvent de son été pendant son séjour d'hiver.

Le format du lancement de saison

- **Ce qui a fonctionné.** Le petit-déjeuner a réuni davantage de socio-professionnels que les éditions du soir.
- **Les ajustements.** Le reconduire pour l'été en le programmant une semaine plus tôt — avant l'ouverture pleine des commerces — et enchaîner directement sur l'échange autour du

café. La formule festive du soir reste réservée au lancement de la saison d'hiver.

Animer le village : une « guinguette » tournante

L'idée a fait consensus : créer, à la belle saison, un rendez-vous régulier d'animation au cœur du village, sur le modèle observé à Combloux.

- **Le lieu.** Plutôt en bas, vers la Logère — ouvert, avec terrain de pétanque et jeux pour les enfants —, qu'en haut de la station, jugé trop éloigné du village.
- **Le principe.** Un soir par semaine, un peu de musique, une buvette ou une petite restauration tenue à tour de rôle par les associations et les commerçants, chacun récupérant la recette de sa soirée ; l'Office programme un groupe adapté au thème retenu.
- **L'enjeu.** Redonner de la vie au village et offrir aux associations un moyen de financer leurs projets. Faire de l'animation un rendez-vous, et non un événement isolé, c'est s'assurer que les habitants viennent, et pas seulement les vacanciers.
- **La suite.** Un test est envisagé de juin à septembre, après consultation des associations et des commerçants pour garantir une vraie rotation.

« Tout ce qui ramène de la vie dans le village, avec une dimension participative, mérite d'être tenté. »

Le bénévolat : reconnaître pour mobiliser

Le constat est partagé : le bénévolat se raréfie, alors qu'aucun événement ne tient sans lui. Plutôt que la contrainte, le comité a privilégié la reconnaissance.

- **Une charte du bénévole**, à élaborer puis présenter aux associations, posant clairement ce que la commune apporte et ce qu'elle attend en retour.
- **Une logique d'ambassadeurs** », inspirée de dispositifs éprouvés ailleurs : des bénévoles fidèles, valorisés par une tenue identifiable et conviés aux temps forts — une contrepartie symbolique, jamais pécuniaire.
- **Un dialogue rénové avec les associations**, invitées à préciser ce qu'elles apportent à la vie de la commune, à l'occasion du bilan annuel lié aux financements publics.
- **Des moments de remerciement**, comme un temps convivial réunissant l'ensemble des bénévoles mobilisés sur les événements — la reconnaissance, après des heures parfois ingrates, fait toute la différence.

Une distinction a été soulignée : il y a les associations, déjà engagées autour d'un projet, et les habitants hors association, souvent les plus nombreux sur le terrain et les moins reconnus. Les deux démarches sont complémentaires.

Communiquer mieux, et plus tôt

Dernier chantier transversal : la communication, dont l'expérience du week-end du solstice a montré les limites lorsqu'elle est trop resserrée dans le temps.

- **Généraliser les banderoles** aux entrées de communes, sur un format standardisé renouvelé régulièrement.
- **Mieux articuler** réseaux sociaux, affichage traditionnel et radio — tous les canaux comptent.
- **Préparer l'agenda de l'été dès septembre**, pour le diffuser tout l'hiver, y compris sous forme de flyers remis aux hébergeurs.
- **Concevoir des « week-ends packagés »** familiaux — épreuve sportive pour les adultes, animations pour les enfants — et phaser l'événementiel pour éviter d'accumuler trop de rendez-vous le même week-end.

« Si l'on veut de la vie dans le village, il faut des événements ; et pour des événements, il faut du monde. La saison se prépare donc déjà — par le calendrier qu'on anticipe, la concertation qu'on installe et la reconnaissance qu'on accorde à celles et ceux qui la font vivre. »

Mairie de Crest-Voland · 93 place du Bouloz, 73590 Crest-Voland · 04 79 31 61 52 · accueilmairie@crest-voland.fr

Mairie de Cohennoz · 7 place du Village – Chef-Lieu, 73400 Cohennoz · 04 79 37 33 82

CREST-VOLAND-COHENNOZ *petits villages, grands espaces*